

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de : SAINT-ROSAIRE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021

Avis public est par les présentes données par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Que conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le **lundi 11 avril 2022 à 20h00**, au 12, rue Fournier (Centre Multifonctionnel).

DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, ce 1^{er} jour d'avril 2022.



Julie Roberge
dir. générale et greffière-trésorière